

ALERTE SÉCHERESSE RENFORCÉE

INTERDICTIONS

à partir du réseau d'alimentation en eau potable



Arrosage pelouses
et massifs fleuris



ENTRE 11H ET 18H

Arrosage
jardins potagers



Arrosage
espaces verts



Remplissage des
piscines privées
sauf en chantier



Lavage des
véhicules à domicile



Nettoyage des
toitures, trottoirs,
façades
sauf par une collectivité
ou une entreprise
de nettoyage



SUIVEZ L'ÉVOLUTION SUR
grandpoitiers.fr/eau



GRAND POITIERS
communauté urbaine